

En quoi consiste le BTS Collaborateur Juriste Notarial ?

Ce BTS propose une formation permettant de travailler dans le notariat en tant que collaborateur de notaire, mais aussi de se réorienter vers d'autres métiers du droit après ce BTS. La place du droit est donc prépondérante puisqu'il représente 21 heures par semaine. Le BTS Collaborateur Juriste Notarial est la seule formation juridique diplômante permettant de reprendre des études en faculté de droit.

Peut-on accéder au BTS Collaborateur Juriste Notarial avec un bac STMG ?

Oui, bien sûr. Les titulaires du bac STMG représentent 40 % des étudiants. Nous regarderons vos notes et appréciations en français, éco-droit, anglais, management et spécialité.

Peut-on accéder au BTS Collaborateur Juriste Notarial avec un bac Professionnel ?

Oui, c'est envisageable. Les titulaires du bac Pro tertiaire représentent environ 10 % de nos étudiants. Les notes, appréciations et avis sont observés dans les disciplines principales. Nous recommandons un très bon niveau initial et de très bonnes appréciations pour postuler à notre BTS. Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la quantité de travail à fournir ; les titulaires d'un bac professionnel qui réussissent nous confirment y consacrer environ 2 heures de travail personnel quotidien.

Peut-on accéder au BTS Collaborateur Juriste Notarial pour un candidat qui est déjà étudiant (Fac par exemple) ?

Oui, c'est envisageable. Les post bac représentent environ 10 % de nos étudiants. Beaucoup d'étudiants de L1 droit souhaitent s'orienter vers un enseignement plus professionnalisant, plus axé sur la pratique. Les profils retenus font preuve d'une grande motivation, d'une envie de réussir dans ce domaine juridique.

Quels enseignements de spécialités faut-il choisir (ou avoir choisis) ?

Jusqu'à l'an dernier nous sélectionnions des candidats des 3 filières du bac général. Nous continuerons à regarder tous les dossiers quels que soient les enseignements de spécialité. Nous serons attentifs à vos notes et appréciations en français, histoire, anglais et spécialité.

Quelles sont les perspectives en matière d'emploi et de poursuite d'études ?

Avec le BTS vous pouvez directement travailler chez un notaire. Vous pouvez également poursuivre vos études en L2 de droit ; licence professionnelle métiers du notariat (en alternance), immobilier, banque assurance, assistant juridique, contentieux, généalogie.... Une quatrième année est ensuite possible (Master ou diplôme des métiers du notariat pour devenir clerc rédacteur). Un ancien étudiant est actuellement notaire stagiaire après un master 2 de droit notarial.

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir en BTS Collaborateur Juriste Notarial ?

L'**analyse** et la **rédaction** sont des compétences essentielles pour réussir le BTS Collaborateur Juriste Notarial. On regardera les notes et les appréciations en éco-droit, français, anglais, histoire, management et spécialité.

Nous attendons de nos étudiants une réelle implication car la formation est exigeante. Elle s'appuie sur des qualités d'analyse de synthèse et de rédaction.

Le BTS Collaborateur Juriste Notarial est-il sélectif ?

L'an passé nous avons reçu 600 demandes environ mais de nombreux candidats bien placés choisissent un autre de leurs vœux.

Est-il possible de faire le BTS en alternance ?

Le lycée Chaptal ne propose pas l'alternance pour le BTS Collaborateur Juriste Notarial pour le moment.

La formation comprend-elle des stages en étude notariale ?

Le BTS inclut **12 semaines de stage** qui s'effectuent obligatoirement dans un office notarial. L'étude est choisie librement par l'étudiant. Le premier stage se déroule en mai et juin de la première année. Le deuxième a lieu en janvier et février de la deuxième année.

Quelles sont les activités réalisées pendant les stages ?

Les stagiaires sont amenés à réaliser diverses activités :

- Gestion des dossiers
- Contact avec divers organismes afin de demander les pièces nécessaires à la rédaction des actes.
- Rédaction de compromis de vente et d'actes authentiques.
- RDV de signature avec le notaire.
- Vous pouvez également accompagner ponctuellement le négociateur.

Le premier stage est axé sur le droit immobilier et le deuxième sur le droit de la famille.

Comment les stages sont-ils évalués

Chacun des stages donne lieu à un examen qui s'appuie sur un portfolio. Ce document, complété à la fois par le notaire qui accueille le stagiaire et par l'équipe enseignante, se construit tout au long de la formation. Au final, il est constitué de 5 situations professionnelles conduites pendant les stages.

Une commission d'évaluation est chargée d'apprécier le degré de maîtrise des compétences du candidat.

Dois-je chercher moi-même un lieu de stage ?

Oui, c'est une démarche personnelle et active. Vous êtes néanmoins accompagné par vos professeurs en début d'année (*aide à rédaction du CV et de la lettre de motivation*).

Est-il facile de trouver un stage ?

Chaque année des étudiants ont une réponse favorable dès la première demande, d'autres rencontrent plus de difficultés. En cas de problème nous intervenons en dernier ressort.

Contenu de la formation

Quels sont les différents enseignements ?

- Culture générale et expression (3 heures par semaine)
- Anglais (3 heures par semaine)
- Environnement technique, juridique économique et managérial du notariat (3 heures par semaine)
- Éléments fondamentaux du droit (3 heures par semaine)
- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille (9 heures par semaine)
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier (9 heures par semaine)

Quel est le contenu du cours de culture générale et expression ?

Les objectifs et le contenu du cours de Culture générale et expression se déclinent en plusieurs aspects et moments :

En **1^{ère} année**, il s'agit de consolider et d'approfondir la culture générale et l'expression des étudiants à travers l'étude de différentes thématiques d'ordres littéraire, social, culturel : les étudiants sont ainsi invités à réaliser des exposés, des revues de presse écrites et radiophoniques, différents travaux ayant trait aux thèmes abordés ainsi qu'à leur maîtrise de la langue, leur capacité d'organisation et d'analyse. Cette étude se combine, dès la 1^{ère} année, à une exigence méthodologique : les étudiants se familiarisent aux deux exercices écrits qui composent l'épreuve à l'examen, à savoir, une synthèse de documents, et un exercice d'écriture personnelle.

En **2nde année**, les objectifs se resserrent autour de deux thèmes abordés équitablement dans l'année, sur lesquels porte l'examen. Ces thèmes permettent aux étudiants d'affermir leurs connaissances, leur culture, leur maîtrise de la langue et des deux exercices que sont la synthèse et l'écriture personnelle, en vue de l'examen du BTS.

Quel est le contenu du cours d'anglais ?

Les contenus thématiques abordent le monde du travail en général, et plus précisément les différentes activités qui sont menées au sein d'un office notarial :

- Documents relatifs au marché immobilier (achat, vente, expatriation...),
- les différents régimes matrimoniaux, le PACS, le divorce, l'adoption, la succession.

Dans une perspective professionnelle, vous êtes formés à conseiller les personnes ayant besoin des services d'un office notarial. Vous êtes ainsi préparés à décrire :

- les différentes formes d'adoption,
- les contrats de mariage, le PACS, le divorce,
- le contenu d'un testament, les différents legs et donations,
- les démarches que doit accomplir le notaire chargé de régler une succession.

Vous êtes également formés à parler de votre futur métier (décrire votre rôle, vos tâches, etc.), vous êtes familiarisés avec le vocabulaire immobilier dans son contexte et le processus de préparation et d'enregistrement des transactions immobilières, ainsi que les différents documents nécessaires à la constitution d'un acte notarié

Vous connaissez les différents interlocuteurs qui vous permettront de mener à bien vos missions (la mairie, l'état civil, le cadastre...).

Quel est le contenu du cours d'environnement de l'activité notariale ?

- analyser des données économiques et sociales de formes variées (tableaux de données chiffrées, graphiques, cartes, schémas, etc.) issues de sources institutionnelles ou scientifiquement fondées
- assurer une veille informationnelle à partir des revues professionnelles du notariat
- prendre en compte l'actualité économique et sociale
- utiliser le vocabulaire conceptuel économique et managérial pour analyser les situations observées en office notarial
- construire un écrit argumenté et structuré.

Quel est le contenu du cours d'Éléments fondamentaux du droit ?

- Les bases du droit.
- L'organisation juridictionnelle.
- La preuve des droits.
- La prescription.
- Les personnes.
- Les biens.
- Les obligations.

Quel est le contenu du cours d'Accompagnement du client selon les règles déontologiques » ?

- Le statut de notaire
- La communication et relation client
- Gestion des dossiers et sécurité des données
- Veille juridique

Quel est le contenu du cours de « Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial » ?

- La filiation
- Mariage, PACS et concubinage
- La séparation
- Les personnes vulnérable (tutelle, curatelle...)
- Les donations et les testaments
- La succession
- L'indivision et le partage

Quel est le contenu du cours de « Conduite d'un dossier en droit dans le domaine immobilier ou de l'entreprise » ?

- Les opérations immobilières
- Les contrats de locations
- L'évaluation et la mise en vente d'un bien immobilier
- Les avants contrats
- Le contrat de vente immobilière
- Le fonds de commerce
- Les actes liés à l'entreprise

Les plus de la formation au lycée Chaptal

- Une équipe stable depuis plusieurs années
- Des effectifs réduits (24 étudiants par classe)
- Certains cours dédoublés
- Un suivi personnalisé des étudiants
- Un établissement à taille humaine avec un pôle « enseignement supérieur » de 300 étudiants
- Des logiciels professionnels
- Des possibilités de logement proches de lycées (loyers abordables)
- Des relations privilégiées avec les notaires et la chambre départementale des notaires
- Un partenariat avec la licence professionnelle notariat de BREST.

